



Collectif d'usagers pour la défense de la ligne Angoulême - Limoges

Saint Junien le 11 janvier 2025

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la Communauté de Commune de Charente
Limousine Monsieur Benoît Savy
L'heure n'est plus à déshabiller le rail pour habiller la route

Monsieur le Président de la Communauté de Commune de Charente Limousine,

Nous revenons vers vous suite à la parution de l'article paru dans la Charente Libre le 08 janvier 2025 faisant référence aux échanges que vous avez eu avec Monsieur Jérôme Harnois Préfet de la Charente.

Nombreux adhérents d'ANGOULIM, usagers et usagères du train n'ont pas compris le raisonnement qui conduirait à reporter (voir même peut-être annuler ?) la régénération de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges pour aider l'Etat à trouver les 7m€ manquant pour financer la finalisation de la mise en 2x2 voies de la Route Nationale 141.

Monsieur le Président est-ce que l'heure serait encore à déshabiller le train pour habiller la route ?

Nous tenons donc par la présente à vous exposer notre compréhension de la situation :

Depuis mars 2018 la circulation des trains a été interrompue entre Angoulême et Saillat Chassenon, privant les habitants de Charente Limousine de leur trains du quotidien pour aller au travail, au lycée, se faire soigner ou pour attraper un train grande ligne à Angoulême ou Limoges.

Le 14 juin 2024 grâce à la constance des élus du territoire (et nous avons bien noté votre soutien lors du départ de la MARCHE DU RAIL le 13 mars 2024 à Saillat sur Vienne) et à la mobilisation des usagers le Préfet de Région et le Président de Région ont signé un protocole d'accord pour engager une première tranche d'études et de travaux de 34m€ d'ici 2027 et ainsi envisager la remise en circulation des trains à l'horizon 2030 pour les passagers comme pour le fret. Décision décisive au moment où l'on parle réindustrialisation des territoires et transition environnementale. Décision en droite ligne avec le programme Neoterra et la COP Nouvelle Aquitaine. Et enfin un vrai soulagement pour les communes de Charente Limousine.

En septembre 2024 la tentation de réaliser des coupes sombres dans les dépenses publiques pour rééquilibrer le budget de l'Etat, a conduit à une décision consternante de la part de l'Etat de ne pas finaliser complètement la mise en 2x2 voies de la RN141 en laissant un maillon manquant à Chasseneuil pour sacrifier 7m€. Ces annonces ont bien légitimement soulevé l'émoi des habitants et des élus de nos territoires. Mr Lagrave, vice-président en charge des mobilités de la Région Nouvelle Aquitaine répétait encore le 02 janvier 2025 au journal de France 3 que **les travaux de la route nationale relèvent de la compétence de l'Etat**. C'est donc bien vers le nouveau ministre délégués aux transports Mr Tabarot et les Préfets de la Région et de Départements qu'il faut se tourner pour sortir de cette impasse. Et dans ce contexte pourquoi lorgner du côté de ce qui est déjà inscrit dans le Contrat de Plan Etat Région ?

Puisque l'heure est aux propositions et que dans le budget de l'Etat il y a une ligne de dépenses et une ligne de recettes, l'association ANGOULIM propose de mettre en place une **TAXE POIDS LOURDS** sur la RN141. Ceci permettrait de mettre à contribution le transport routier transnational qui emprunte cet axe (et qui bénéficie sans contrepartie d'une augmentation de la charge à 44 t depuis 2012, puisque l'Ecotaxe prévue en contrepartie n'a pas encore été mise en place). Cette mesure permettrait de financer l'ensemble des travaux d'infrastructure que ce soit la finalisation de la RN141 ou la régénération de la ligne ferroviaire Angoulême Limoges. Faites vos calculs $10\text{€ par passage} \times 4000\text{camions par jour} \times 20\text{ ans} = \dots ?$

Rappelons également qu'en terme d'usure de l'infrastructure routière le passage d'un camion équivaut à celui de 10 000 voitures (c'était le sens de l'Ecotaxe on augmente la charge des camions et en contrepartie le gain de productivité du transport routier contribue à payer l'infrastructure). Cette proposition portée par ANGOULIM est par conséquent non seulement **une solution de bon sens** et également une solution de **justice budgétaire**.

Pour conclure nous pensons que des solutions existent pour financer les infrastructures nécessaires au développement de notre territoire, la route ET le rail sans opposer l'un à l'autre.

Pour l'association ANGOULIM, son Président Bernard Peuch, Tel 06 87 46 45 36

